

Le 27 octobre 2020

**Réf. DI – AM – APE – 2020-2021/021 – Suspension des cours et passage vers un enseignement à distance à partir de ce mercredi 28 octobre 2020**

Madame, Monsieur,  
Chers Parents,  
Chers élèves,

À peine avez-vous reçu mon précédent avis que l'évolution de la situation épidémiologique et ses conséquences potentielles, voire objectives dans certaines zones, sur les établissements d'enseignement secondaire de l'enseignement ordinaire ont obligé le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à suspendre les cours en présentiel de ce mercredi 28 octobre et jusqu'au vendredi 30 octobre inclus.

Il s'agit bien d'une suspension de la présence physique à l'école pour les élèves du secondaire durant ces 3 jours et non d'un congé supplémentaire. Il est demandé aux équipes éducatives de tout mettre en œuvre pour proposer des travaux et un enseignement à distance à leurs élèves, sous format numérique ou par toute autre modalité pertinente définie par leurs soins.

Il est clair que cela va compliquer la vie pour nombre d'entre vous et que cela ne va pas faciliter le lent travail de reconstruction des apprentissages perdus l'an dernier.

Nous avons remis ce lundi à l'ensemble de nos élèves présents, un document leur permettant d'activer leur compte Office 365. Il se peut que des problèmes se posent lors de leur activation. Je vous demande de les rapporter à mon coordinateur pédagogique ([geoffrey.lacasse@acrommelynck.net](mailto:geoffrey.lacasse@acrommelynck.net)), dès que possible afin qu'il puisse y apporter une solution rapide et pérenne.

Pour les responsables légaux – *en sus de la présente note* – se trouve votre licence personnelle qu'il vous appartiendra d'activer diligemment pour assurer le suivi des apprentissages de vos enfants. Comme nombre de plateformes récentes, vous pouvez vous y identifier à l'aide de votre *compte Facebook, Microsoft ou Outlook personnel, etc.*, mais, en aucun cas, à l'aide de l'adresse et du mot de passe de votre enfant. Cela vous priverait de tout accès à la plateforme sur laquelle vous retrouverez ses échanges avec le corps professoral. Au surplus, cet accès vous ouvrira également l'usage d'un Office 365 qu'il vous est loisible d'utiliser à votre meilleure convenance.

Vous apprendrez tout doucement à apprivoiser cet environnement. C'est la raison pour laquelle ne sont disponibles que les fonctionnalités essentielles. Il demeure néanmoins important de vous y familiariser dès maintenant.

En effet, si les indicateurs tendent à se maintenir en l'état, voire à s'aggraver, il n'est pas impossible que nous reprenions en code rouge après les vacances d'automne. Ce qui suppose de facto un usage intensif de l'enseignement à distance ou à tout le moins une hybridation alternant des apprentissages en présentiel et sous format numérique.

Mais n'allons pas trop vite et attardons-nous simplement sur les trois jours à venir...

☎ 02 770 06 20  
☎ 02 763 01 50  
🌐 [www.acrommelynck.be](http://www.acrommelynck.be)

Avenue Orban 73  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
✉ [contact@acrommelynck.net](mailto:contact@acrommelynck.net)

 WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

Réseau d'enseignement organisé par  
la Communauté française visée à  
l'article 2 de la constitution.

Ayant conscience que tous les élèves n'ont pas accès à domicile aux mêmes ressources (*ordinateur ou tablette personnelle, bonne connexion, etc.*), nous avons référencé sur notre compte Facebook et sur notre site Web, un répertoire de lieux accessibles pour un enseignement à distance. Qui plus est, si les mesures se prolongeaient au-delà du 11 novembre, nous mettrions tout en œuvre pour accueillir au sein de nos structures ceux qui n'auraient pas trouvé d'autres alternatives fonctionnelles pour se conformer à ces conditions particulières.

Pour nous aider à mieux cerner les profils numériques de notre public, nous avons mis en ligne un formulaire électronique à l'adresse suivante : <https://forms.gle/hMYFR9MDzYWzJo8f8>.

Il est demandé à l'ensemble des responsables légaux ou élèves majeurs de le compléter le plus rapidement possible. Cela ne prendra que quelques minutes de votre temps et nous permettra de mieux cerner vos difficultés.

Il est clair que même si l'école le souhaitait vivement, elle n'a hélas pas les moyens de mettre à disposition de chaque élève en difficulté un ordinateur ou une tablette et l'abonnement internet qui l'accompagne.

Sachez que de nombreux professeurs ont déjà mis à disposition de leurs élèves des documents de travail pour les trois jours à venir. Le support informatique ne sera utilisé que pour tester en conditions réelles les interactions entre les différents utilisateurs et procéder à d'éventuels ajustements qu'à l'origine, nous comptons réaliser posément durant le congé. L'actualité nous a obligés à revoir notre calendrier.

Encore une fois, je sais que cette décision politique n'est pas pour vous rassurer... Sachez néanmoins que, malgré les difficultés que cela comporte, votre athénée – et son équipe – ne vous lâchera pas.

Aujourd'hui, grand serait celui qui pourrait prédire la manière dont les choses évolueront.

Dans ces moments-là, je me rappelle les paroles du grand psychologue suisse, Jean Piaget : « *L'intelligence, ça n'est pas ce que l'on sait, mais ce que l'on fait quand on ne sait pas.* »

Nous allons faire tous de notre mieux et c'est ensemble, solidairement que nous arriverons à sortir de cette crise.

Une nouvelle fois, je terminerai par une pensée pour ceux qui, tous secteurs confondus, portent sur leurs épaules le poids grandissant de cette crise sanitaire et de ses conséquences. Prenez soin de vous et des vôtres en demeurant attentifs à ces petits gestes qui préservent votre santé et celle des autres.

Très respectueusement,

Le Préfet des études,



A. MELLOULI